# COMPTE-RENDU

#### De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

#### Du Jeudi 31 mars 2022 - 20h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 31 mars 2022 à 20h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2022

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, M. JOLY, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme DAVAUD, Mme LUCOTTE, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, Mme MORAND, M. GALAND

Était excusé : M. PERET

Pouvoirs: Mme PARRET (Mme PERICHON)
Mme DESVIGNE (M MONIER)

Secrétaire de séance : M. ALLAIN

# Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne M. ALLAIN pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assisté par M, PEYRE, Directeur Général Adjoint.

# Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 10 mars 2022, adressé préalablement à l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

# Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :

**DEC202215 FINANCES** signature d'un contrat de travaux pour l'aménagement d'une voirie sur la propriété des Frères Maristes avec l'entreprise COLAS − 57 200€ HT

**DEC202216 FINANCES** signature d'un contrat de travaux pour l'aménagement d'un parking sur la propriété des Frères Maristes avec l'entreprise COLAS − 41 040€ HT

**DEC202217 FINANCES** Vérification périodique d'un cinémomètre : Signature d'un contrat avec SGS AUTOMOTIVES SERVICES - 480 € TTC

**DEC202218 FINANCES**; Signature d'un contrat de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux pour la réhabilitation de l'aile droite du bâtiment des Frères Maristes – DEKRA 680 €HT

**DEC202219 FINANCES**; Signature d'une convention tripartite entre le collège Saint Exupéry, le Conseil Départemental de l'Allier et la Commune pour l'utilisation des installations sportives - maxi 17 451€ pour l'année 2021/2022

**DEC202220 FINANCES**; Signature d'une convention entre la Commune de Varennes-sur-Allier et la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire pour l'utilisation de la salle omnisport par la Crèche Brin d'Eveil

**DEC202221 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 1 entretien des installations thermiques) - Avenant n° 6

**DEC202222 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 4 entretien des hottes de cuisson) - Avenant n° 2

**DEC202223 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 2 entretien ascenseur et monte-charge) - Avenant n° 2

**DEC202224 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 3 entretien du matériel de réfrigération) - Avenant n° 2

**DEC202225 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 5 entretien, nettoyage des vitres) - Avenant n° 2

**DEC202226 FINANCES**; Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 6 entretien, dératisation) - Avenant n° 2

**DEC202227 FINANCES**; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 1 vérification électricité, alarme incendie, gaz, portes et portails automatiques) - Avenant n° 4

**DEC202228 FINANCES**; Vérifications techniques et entretiens des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 2 vérification incendie) - Avenant n° 2

**DEC20229 FINANCES**; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 3 vérification des matériels de cuisson, levage, compresseur, harnais et sangles, EPI à usage spécifique, échafaudages et échelles) - Avenant n° 5

**DEC202230 FINANCES**; Vérifications techniques et entretiens des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 4 vérification des jeux et matériels sportifs) - Avenant n° 3

**DEC202231 FINANCES**; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 5 vérification des chapiteaux et structures mobiles) - Avenant n° 3

**DEC202232 FINANCES**; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 6 vérification paratonnerre) - Avenant n° 3

**DEC202233 FINANCES**; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 7 prélèvements et analyses de Légionnelles) - Avenant n° 2

DEC202234 PATRIMOINE; Signature d'un bail professionnel au sein du bâtiment des Frères Maristes

## FINANCES / Compte de Gestion - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget principal de la Ville.

#### FINANCES / Compte Administratif - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget principal de la Ville.

#### FINANCES / Compte de Gestion - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget annexe de l'assainissement.

#### FINANCES / Compte Administratif - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget annexe de l'assainissement.

#### FINANCES / Compte de Gestion - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget annexe de l'eau.

#### FINANCES / Compte Administratif - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget annexe de l'eau.

#### FINANCES / Affection résultat - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget Principal 2022 comme suit :

- Inscription d'une part du résultat de fonctionnement à hauteur de de 240 632,34 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ») qui se décompose ainsi :
  - o Comblement du déficit d'investissement : 40 632,34 €;
  - o Besoin de financement nouvelles opérations : 200 000 € ;
- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 864 430,08 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »);

- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2021 de − 112 586,34 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

# FINANCES / Affection résultat - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget annexe de l'assainissement 2022 comme suit :

- Inscription du résultat de fonctionnement à hauteur de 56 485,25 € en section d'investissement pour couvrir le déficit (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).
- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 0,00 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »);
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2021 de − 591 606,78 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

## FINANCES / Affection résultat - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget annexe de l'eau 2022 comme suit :

- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter cette section à hauteur de 38 717,81 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »);
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2020 de 55 934,85 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

# FINANCES / Vote du Budget Primitif de la ville 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 4 327 606.34 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 4 840 498.00 euros.

#### FINANCES / Avance de Trésorerie au Budget annexe de l'assainissement

Le conseil, à l'unanimité, accorde une avance remboursable de 234 777 € au budget annexe 2022 de l'assainissement afin qu'il soit en équilibre. Les modalités de remboursement seront précisées par délibération ultérieurement.

#### FINANCES / Vote du Budget Primitif de l'assainissement 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 1 436 919.78 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 122 987.00 euros.

#### FINANCES / Vote du Budget Primitif de l'eau 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve\_par chapitres, la section d'investissement du budget annexe de l'Eau pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses à 0.00 euros et en recettes à 55 934.00 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget annexe de l'Eau pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses à 0.00 euros et en recettes à 44 717,00 € euros ;

Il note que le budget reste en sur-équilibre sans être considéré en déséquilibre conformément à l'article L.1612-4 et L.1612-7 du code général des collectivités territoriales.

#### FINANCES /Subventions associations 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve décide de verser des subventions aux associations de la commune comme suit :

Associations Sportives Affiliées		
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	880,00€	
Amicale Gymnique Varennoise	3 168,00 €	
ASV Football	6 364,00 €	
ASV Rugby	4 392,00 €	
Basket-Club Varennois	2 252,00 €	
Entente Ball-Trap Varennes-Créchy	264,00€	
Ecole d'Arts Martiaux	2 304,00 €	
Handball Varennes Saint-Pourçain	704,00 €	
Jeunes et Yoga	320,00€	
Pétanque varennoise	730,00 €	
Ping Pong Varennois	150,00€	
Tennis	1 276,00 €	
Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain	1 584,00 €	
Yoga pour tous	380,00€	
Associations Sportives Scolaires		
AS Collège	176,00€	
AS Lycée	150,00€	
Associations Sportives de loisirs		
Va-Running sur Allier	400,00€	
Retraite Sportive Varennoise	440,00€	
Varennes Cyclo	220,00€	
Varennes Forme	484,00€	
Varennes Badminton club	400,00€	

Associations non sportives	3
Académie d'Art Jean-Pierre Perrin	317,00 €
Chorale Gens du Pays	150,00 €
Loisirs et Culture	880,00 €
Société Musicale	5 000,00 €
Zanzib' Art	292,00 €
Club de l'Amitié	1 202,00 €
Ensemble et Solidaires UNRPA	1 094,00 €
Ateliers Passions Partagées	616,00 €
Donneurs de Sang	170,00 €
Restaurants du Cœur	150,00 €
Secours Populaire	950,00 €
Association des Ecoles Varennoises	500,00 €
C.O.S du personnel de la ville	2 086,00 €
Comité des Fêtes	5 000,00 €
F.N.A.T.H.	200,00 €
Associations Patriotiques	
ACPG-CATM	160,00 €
Médaillés Militaires	160,00 €
Souvenir Français	160,00 €
Subventions exceptionnelle	es
Entente ball trap	180,00 €
Loisirs et culture	1 000 €

Basket	500,00 €
La boule varennoise	75,00 €
Union cycliste	500,00 €
VA RUNNING	500,00 €
Collège « saint excalade »	500,00 €
Subventions coopératives scol	aires
Coopérative école Les 2 Erables	223,96 €
Coopérative école Les 2 Erables	508,20 €
Coopérative école Les 4 Vents	223,96 €
Coopérative école Les 4 Vents	508,20 €
Coopératives écoles maternelles	101,80 €
Coopératives écoles maternelles	231,00 €
Coopérative école G. Sand	2 641,92 €

# FINANCES /Vote du taux d'imposition

Le conseil, à l'unanimité, fixe le taux d'imposition de chacune des taxes, pour l'année 2022, de la manière suivante :

Taxe sur le foncier bâti : 38,20 % ;Taxe sur le foncier non bâti : 37,72 %.

# FINANCES / Demande de subvention panneau signalisation

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et son plan de financement et autorise le Maire ou son représentant à solliciter un financement du Département.

# <u>FINANCES / Projet de création d'une cuisine centrale – Mission AMO : demande de subvention au titre</u> du fond d'études PVD auprès du Département de l'Allier

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et son plan de financement et autorise le Maire ou son représentant à solliciter un financement du Département.

Le Maire, Roger LITAUDON

